ANNONCES JUDICIAIRES

VERSES PAR LE SERRET ARRONOM JUDICIAIRE

Bone un writ de fart destas dans l'affaire de la Bone vo dalle Bone. He fa. 186. Ciefit de fart destas de l'Affaire. L'Orde de Diffriel, particle (Ordena, Jai Maid et vendrai à l'enables publique, pour de gampiant, à mos entrepat les Billacheres. L'ami rene Reyele et Chefrine. Le Billacheres. Em rene Reyele et Chefrine. Le Billacheres. Em rene Reyele et Chefrine. Le Billacheres. Emircir et stand, natica étade. Browle etc. H. B. McMURRAY.

Bhérif Civil de la pareisse d'Ordenas.

26 avril—26—mai 1 7.

ANNOHOR JUDICIAIRE. usa de Propriété amélierée vuleur du Bonxlèpes Bistriet. Toulousé, suive maniginal 521 de le ru-Toulousé, suive les rues Royale

Becurity Bailding and Lean Assaciation very Joseph Eleir.

FOUR CIVILE DE DISTRICT pour la plur le la language d'Oriéana—Se 67,318—En verta l'ann. trôt de asiete, sè vente à med carvant le l'attendit l'est de Blackin par l'attendit l'est de l'adicie partielle. I Oriéana, fans l'affière ci-danne l'estituiée, se precédant à le vente à l'entable publique, à la Besque, des gravestées. Pour le le la leur le la leur le le le l'entable les reses Graver et Union, dans le Prevente District de estituit le la JEUDI. 15 mai 1902, à moit de la propriétée si-sorte électie, à saveir l'un certain let de tre re, ensemble avec tentes de la tituese et amélie attenne qui et treuvant. Security Building and Lean Association vi Un certain ist de terre, ensemble avec teutes les tatisses et amélierations qui s'y trouvant, les torte les distite, veies, prévident, servitedes et et par les distincts et de quiet par les fisces en dépendant, aitsé dans le Deutième. Dett'et de cette pille, dans l'Iles betté par les fisce Touleuis, l'Alegale, Ré-Rierre et Chartres, et t courant tough huit piete aix pouses de lières, de deutes de deutes de deutes de deutes de la communité de le communité de

1896, treaté et un pille best peur ent qua-fignes de lace à la me Toulepee, eur cent qua-gére vingt traise pieté un ponce et aux lignes de prolondeur entre lignes égales et para-Conditions—Comptant our los lists.

R. R. MANUERA V.

Buck, Walshe & Buck; sveets pour la Plaignante. 11 avril -- 11 12 18 25 -- mai 2 9 15

APPONOR JUDIOLAIRE Vente d'une graphée prapriété de va-leur amélièrée de Douzième

Binorjet,
Binorjet,
Binorjet,
Binorjet,
Binorjet,
Biliseos portant le Me museipal Sibi rec
Espisacio.
Lime Mary U. Geman va Mme Mary L.
Harrisen,

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA 

iri dazu l'Maipo el-Genera. theef Civil do in pareless d'Origans
John T. Whitaker, avont pour la plai-

gmanto. 4avril—4 11 18 95---mai 2 8 AMMONOR JUDICIAIRE

Vante de Propriété de valour amélierée du Premier District. Cennue comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie,

entre les russ Dryades et Barenne, pourrait être dellement lené à \$15 sheque octé par mois en \$360 par en. Joh voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mime Hanora McCarthy ve Mary Buse, tutrice, et Wm Buse, co-tuteur Deminique Katy Cassaux.

1802. A midi, de la prepriété ci-après décrise. 
à enveir ;—
Le lot No 1.1. dans l'ilet berné par les rues
Thalle, Dryades, Bemane et Malpienèse,
dans la Mouvelle-Orléans, mecurant trentese-un piede ense pouces cinq lignes de face à
la gue. Thalle eur cent vinge-sant piede dix
parallèles; avec les améliorations qui a'y
parallèles; avec les améliorations qui a'y
prouvent, désignées comme les Nos 1826 et
1836 ree Thalis.
Saisi dans l'affaire ci-desses. rue Thalis. i dans l'affaire ol-dessus.

Gonditions - Comptant sur les lieux.

H. B. McMUBBAY,

Baterif Civil de la persiene d'Oriense.

B. Persons, avrent person pinignento.

· CHROSOF TODOLARE Application of Treisième District.

le No municipal 1768 and Pro-(maintenant N. Derbigny), entre les 3 | Chr Abfiche et Se Antejpe!

Clarate chaociation;

COUR CENTRAL D DISTRICT FOUR LA

Paretasse Coldens. No 67,417—Ex vertu
d'un writ de asisie et vente à mei adresse per
l'fisserable Cour Civile de District, pour la peressesse Coldens, stans l'affaire di dessurs just
milée, je procéderal à la vente à l'enchère pelithes, à la Bousse des Propriétés Foucières,
Es 311 rue Baronne, entre les rues Gravier
et Enice, dans le Pressier Ebetries de cette
ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à mid; de la
propriété d'après décrite, à sever-Un certain for de facilità à sever—
Un certain for de facilità à sever—
Un certain for de facilità namble avec fontes:
les hâtiress et ambliorations qui e y trouvant,
étant dans le Faubeurg Marigny, Troisième
Blatziot de sette rilla, dans l'liet berné par les:
Fuse à Prosper, Ampetis. St-Antoine et Solidelle, messarant destité et un piede chise peucose
et des livres de fonc à la vive l'incerprocesses

et cinq lignes de face à la rue Presser au ofendeur, at dans l'affaire at-dessus. ens—Comptant our los lioux. H. B. McMURRAY. Shérif Civil de la Parelase d'Orléa A. J. Villeré, avocat pour le plaignant. 26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNOHOR JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur amé-Morde du Donzième

District. Connue comme No 2589 rue Donane, entre les rues Dergenois et Rocheblave.

Adolph Rooquet vs Mme Augusta Boshler

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 66 437—En verta d'un writ de saisse et vente a moi adressé par l'Emerable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire et desaus intitulée, le pracédorai à la vente à l'auchère publique, à la Bourse des Propriétés Fencières No 311 rue Baronna, surve les rues Gravier et Union, dans le Premier District de peste ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la prepriété et-aprée déorite, à seveti—

décrite. à seveir—
Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trenvent et tous les droits, réces, carvitudes et aventages qui y appartisement ou de queique façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de sette ville, dans l'iter décigné par le Ne municipal 330, benné par les rece Dounne, Bienville, Dorge-hais et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5. Ils sont contigns et meeur reut chacun vingt six piede, un pouce de face Fent shacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur sect oinq pieds de profendeur entre lignes parallèles.

Balai dans l'affaire si-dessue.

Conditions—Comptant on its lieux.

H. B. McMURKAY.

Chieff Civil de la Parvisse d'Oriens. Beary Chiapella avecat pour le pingnast.

25 av -25-mai 2 9 16 22 29

ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTRS PAR LE SERBES

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété nusélierés de heur du bizième District. Portant le No 2214 rue Delauhaise, entre le rece St David et St André. Security Beilding and Loan Assesiation

Joseph Burns et als.

Joseph Burns et all.

COUR OLVILE DE DISTRIOT peur la Pareisse d'Orisans.—No 67,800 - En vertu
d'un wit de salaie et vente à mei adressé par
l'Hasseroble Osur Civile de Distriot peur la
pareisse d'Orisana, dans l'affaire, el-dapara
mettation, le presidénem à la l'unelle publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, èle-841 vus Bereuns; where-les reas
Gravier et Union, dans le premier district
de cette ville, JEUDI, 16, mai 1802,
à mill, de la propelléé d'estaté décrité, à revoir-

veir-Un certain let de terre ensemble avec tentes les latieses et meditentiens qui s'y tres rent, et pus les dudte trebs, privillage, bervitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, aiué dans le muièles district du cette ville dans l'iles borné par les tres. Delschaise, Fouchet, Bi David et St. indré, désigné comme lot les que ten de l'iles vo 65 et menurent trants résés tre de i liet No 52. et meeurant trente piede tre de i liet No 52. et meeurant trente pléde six pouces et cinq lignes de face à la rue Delhohnies, trente pléde sept pouces et une lignes de face à la rue Foucher et cent trente-deux aleds un peuce et une ligne aur la ligne du lot No trois et cent vingt-neuf piede huit pouces sur la ligne du let No cinq dudit flet, Belai dene l'affaire et deseus.

Conditions—Compliant eur les lieux.

2. Mell URBAX.

Buck, Walshe et Buck, avocats peur la plaignance.

pialmante. - 11 avril - 11 18 26 - mai 2 9 15 -

ANNOHOM JUDIOTAIRE. Vente de Propriété de Valeur Amé-Maringa Mystene District, Formant l'encoignure des aues Tohonnitoules

Les hétieses pertant le No 5005 rue Tohoupitoules.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser.

TOUR UPVRIAME DISTRICT POUR LA parcisse d'Origans—No 67.482—En veus d'un puit de misie et vente à moi affacte par l'imperiale Com. Envie de Harache par l'imperiale Com. Envie de Harache publique, à la Bourse des Propriétés d'unitéres de H. E. me Barache, entre les rues Gravier et Union, dans le premise district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété di-norte déstrict de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété di-norte déstrict de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété di-norte déstrict de la propriété di-norte de déstrict de la propriété di-norte de déstrict de la propriété di-norte de déstrict de la propriété de à midi, de la propriété di-après dégrite é

à midi, de la propriété di-agrée décrite à naveir—
Deux-estrains lots de terre, avec tontes les bâtises et aufélierations qui s'y trouvent et les dreits, voies, servitudes et privilèges y repeatement en de quelque sorte en dépen dant, situés dans le Surième District de la Houvelle-Oriéans, dans le partie de gela-agmémonésis appètée le Enubourg Avart, décligné par les numéres sept et àuit dans l'ilet No neuf, berné pur les russ Tébengitoules (agrecfels Levidi, Rebert, Seniat et Annen-chitiei, l'abrit is blan dressé par Wm Pocchén, voyes, et dépesé en l'étude de C. C. Ledrayers, hécien naistre en cette ville, et messe par les facts de la russit, l'aprèt de face à le russit, l'aprèt de face à le rus Teleoupitoules ét fix lighés de face à le rus dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de largeur dans le send sur ceut un plots de la cotté le séparant du let Re S, et ceut trois piede deux lignes de profendeur sur la ligne de côu le séparant du let les 8, et cent trois pied 

ici dano l'affaire el deseus. Militano - Complint sur les lieux. E. B. MoMURBAY. Shirif Civil de la Paroissa d'Orlés

J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignas 24 av-36 28-mai 2 9 16 23 29

A SAMONCE JUDIUIAIRE. Vente d'une grande propriété de de Premier Bestriet, taleant face an Cercle Tivell.

Dans litet berné par les rues St-Charles. Carendelet, Callingo at Delord, et le

Cerele Tiveli. La propriété pertant le No municipal 2011 avenue St.Charles. Alden McLelland vs James B. Rosser, Jr. Aiden MoLelland vs James B. Rossor, Jr.

COUR CIVILLE DE DISTRICT pour la parelace d'Oriéene-Me 67,486 — En vertu d'un wr t de sainie et vente à mel
adressé par l'Benerable Gour Civile de
District pour la parvisse d'Oriéena, dans l'affairre di-fassus intitulés, je prodificral
à la vente à l'eschère publique à
la Bestra des Propriétés Fondéries, No
311 rue Barcane, entre les rues Gravier et
Union, dans la Fremier District de cette ville,
JEUDI le 39 mai 1902, à mid, de la
propriété di-après désrite, à saveir:
Une certains persion irrégulière de terre
anganble avec tourns les bétisses et auglio-

entemble avec truins les bátisses et addition rations qui s'y trouvent et les dépendencés de celà, et teus les dreits, voies, privilèges ser-vitudes et avantages y appartement és de quelque earte en dépendant, situé dens le premier district de la ville de la Negvelle-

acces 8. Issia 1885 L.

Acquae par le défendant dudit Jeseph D.
Taylor par achait, d'après un sote paré perdevant C. G. Beberlisch, notaire public, daté le
28 estebre 1894 (bureau des allemations, livre
152, fel. 780). 52, 161, 780).
Saint dans l'affaire ci-dessus.
Conditione—Comptant sur les lieux.
H. B. MCMUREAY,
Shierif Civil de la parcisse d'Orifana.
Harry H. Hall. avecat peur lejulagnant.
25 av - 25 45 28 - mai 2 9 16 22 20

ANYONOR JUDIOIAIRE.

Sialeme District.

Vente de propriété de valeur de Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant pessession

COUR CIVILE DE DESCRIPCIONE LA PAROLE d'Orienne No. 10 Novembre 1 le JEUDI, 22 mai 1992, à mid!, de la propriété oi-aprés décrite, à savoir: Quatre certains lots de terre et les amélio rancas qui e'y trouvent allefadase le Sizièm District de la ville de la Modvella-Orlana District de la ville de la Medvalle-Orienna, désignée comme lete B. C. D. et E., dans l'itst 20. Euréheville, bernés par la prepriété Feucher, les rues Patten, Calhoun et Laurei, et mesurant cabant treute pieds un posce et oing lignes de face à la propriété Feucher sur cent dix huit pieds nonf ponces et cinq lignes de profodeur sur una ligne de côté et cent vipus made. En mouve et ent ligne de

profonders au l'autro ligne de coté. Saint éans l'affaire dicientes. Conditions—Comprant en les lieux H. R. McMURRAY. Sherif of vil de la paroisse d'Or John Dymond, Jr. avoost pour is plai-18 av-18 25-mai 8 916 28

cent vingt preda un pouce et sept lignes de

AVIS DE SUCCESSIONS

lan de Maariette III. L. Plabet Cour civile de district pour LA COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareiase d'Oriens — Ne 65,501 — Division O — Avis est par le précent denné nu eréantiere de cette succession et à teutes autres parsennes intéressées d'aveir à fédure, dans les dix jeurs qui suivrent la précente notification, les raiseus (e'ils en est en peuvest en aveir) pour lesquelles le compte final précenté par J. Maxime Queyrease, exéguteur testementaire de estie ancoefres, ne serait pas appreuvé et hemologie et les fonds distribués senfermément andit occupés. Par serar de la Cong. THOMAS CONNELL, Greffier. F. J. Dreyfous, avocat, les mai—1 5 1.9 ler mai-1 5 10

Succession de Muso Minn Jacobs. Succession de Misso Misso Recebs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans — No 67,608—Division O — Attenda que Louis Jacobs
a présenté une vétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans
la succession de ten Misse Missa Jacobs,
décâdés intestat; avis est par le présent donné
à teux ceux que cels peut concenner d'avoir à
déduire, dans les sont jeurs, les raisons pour
issquales U nejeurant cas fait éveit à ladies
nétities, et pour ledqualles la description et
l'évaluation de ladité succession ne
peraient pas approuvass et hemologuées.
Par ordre de la Cour TROMAS CONNELL.
Graffier. Zengel, Thomas et Suthon, avocats.
1 mai—16

Saccession de Mile Annie Monaghan ou Hounham.

OUR OIVILH DE DISTRIOT pour la pareisse d'Orléans—Wo 67,579—Division A—Attendu que Filink Zeagel, administrateur public, a présenté une pétition à le cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif, dans la succession de fau Mile Annie Mesagham et Menaham, décédée testat; avie set par lie poétient denné à tome coux quéjons peut canastrar d'avois à déduire, dans lès-dix jours, les raisses peur leaguelles il ne cerait pes fait droit à ladite pétities. Par cruir de la Over-THOMASIONHELL, Greflet. Cunningham à Cunningham, avocats.

30 av.—30—mai 4 9 on Monnhau.

Svectorion de James Kelly. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA Parciase d'Orisens—He 67,573—Bevision—E et 7,573—Bevision—E et 7,573—Bevision—Me 67,573—Bevision—Me 67,573—Bevisio

Succession de Alphones J. Buche min.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolese d'Oriéans, No 67.522—Division D.—Attendu que Eustace J. Shearman a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la nocession de feu Alphense J Bachamm, décédé intestes; avis est par le présent denmé à topa ceux que cela pour concerner d'avoir à dédaire, dans les dix jours, les misons pour lesqualles il ne sensit pes fait éroit à ladite pétities. Par ordre de la Cour. TROMAS CONNELL, Gresser. 32 av.—32 26—mai 1 32 av-32 26-mail . ....

Succession de venye Louis Rogeon COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Oriéens-Re 66,019-Division Croisse d'Oriéans—Ne 66,019—Division C-Avis est par le présent donné sux créanciers de cette successien et à buties autres perseauxe intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qu'i sulvront la présente motification les raisons (s'ils ca ent ou peuvent en avoir) peur lesquelles le compte final présenté par Charles Kauffmann, administrateur de cette successien, ne serait pas appreuvé et homologué et les fonds distribués cenformément audit écepte Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffer.

25avril—25 29—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTRS PAR LE SHERIF

AMNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Grande Propriété de Valeur Amélterée du Sixième District.

Formant l'encolghure des rues Laurel et Jo senh. Les hâtimes pertent le naméro municipal 5531 rue Laurel. Toutenia Loan and Building Company vs

Frederick Simme. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la peroisse d'Orisans—No 67,283—En verta
d'un writ de mais et vante à moi adreseé par l'Hemerable Cour Civile de
Diakriot peur la paroisses d'Orisana, dans
l'affaire ci-fessus intitulés, le preséderal à
vandre à l'enchère publique, à la Beurse
das Prepriétés Fonoières Na 311 rus Berenne,
entre les russe Gravier et Union, dans le Premiar District de cette ville, le JEUDI,
22 mai 1902, à midi, la propriété ci-apres
décrite, à sayeir ;

22 mai 1902, à miai, le propriete di-apres décrite, à saveir : Deux cortaines portions en lots de terre en-aemble avec les bâtieses et amélerations qui s'y incuvent, et teus les droits, veise, et privi-lèges y appartenant, estats dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné per les mes Laurel, Constance, Joseph et Cotavia, désignée per les fice 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Lala, voyer, daté le 4 svril 1902 et annexé su writ dans le procès didessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure améri-

caine comme ant:

La portien de terre ou le lot Me 1 meaurant trente piede neaf peuces et quarre ligaes de face a la rue Leurel sur cons trente huit piede un peuce es aix lignes de profendeur et façades aur la rue Joseph, cent trente et un piede neuf peuces et trois lignes ant la ligne le séparant de la portion ou let No 2 sur ledit devis et trente piede quatre lignes de largeur dans le fond.

ians le fond. Et la dite portien de terre ou lot. No. 2<sub>.</sub> meas in the portion to terre on for No 2 me-surant transfer pieds dix pences de face à la rue Laurel, cont trente et un pieds neuf pouces et et trais lignement le ligne le séparant de la portien ou let No 1 sur le dit devis. Cent vingt emp phelia bita portece et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et arante pieds six lignes, de largeur dans le fond.

de largeur dans le fond,

Rimmi partie de la même propeiété acquise par
le défendeur de la Mutual Lean aud. Building
Company, d'après deux actes séparés passé par
devans. J. D. Wenek, netaien, respective-ment le 14 avril 1893 (Livre du Bursau des
lifications K, 145 feite 245) et le 31 mai 1895
(Livre du Bursau des allénations K. 187 folio
4496.

inisi Cana l'affaire di-deseva. Conditions—Comptant our les lieux,
H. B. MoMURBAX,
Sherif Civil de la Parcises d'Oriéma.
Dart & Kernan, avecats pour la plaignante.
15 avr.—19 31 25 — mai 3 9 16 23

VENTES PAR LE CONSTABLE <del>--:</del>0:--

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs Mme Venve H DEBRIERE COUR DE CITE DE LA

DERMIERE COUR DE CITE DE LA Meuvelle-Oriéana — No 9043.—En vertu d'un writ de fact facias à mai adressé par l'Hon, Première Cour de Cité de le Neuvelle-Oriéana, je precèderai à in vente à l'enchère publique, à mon antrepôt fos § 15 et 617 rue Bianville, antre le Passage de la Béurse et la rue de Cubruyes, MARDI, le 6me jour de mai 1902. à 11 heures A. M: Un lot d'éplecties, vins et liqueure, sussi un cesh register, etc.
Beisi dans l'affeire of dessus, d'après l'inveniente seragistré en mon hurean.
Conditions—Comptant.
UHAB E. MENHEDY. Countable,
Cage Baldwin et Orabites, avecats pour les plaignants.

27 av - 27 - mai 4 6 V. F. Vidacovich, agent pour Mme Vve Faget,

ve William Walker. DEUXIEME COUR DE CITE - No 868 D'EUXIEME COUR DE CITE — No 888.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adreses per l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Denxième Cour se Cité de, la Neuvelle-Orisans, je procédant à la venfe à l'encherse publiques, le RAMEDI 8 mai 1902, à 11 heures A. M., à la Maison de Courà Airer, dans le Cinquième Diatrict de cotte ville: Un lot de meglième Diatrict de cotte ville: Un lot de meglième, s'aprésiaventaire en regigiré dans mos laureau Baisi dans l'affaire el desens intitulée et aquiérotés. Conditions—Comptent sur les lieux— MARK AMUEDO, Centable de la Deuxième Cour de Cité de la Neuvelle-Oriéme. Neuvelle-Oridans. 28 avr. 23 29—mai 3

JULES ANDRIEU.

ROCHERRAU & ANDRIES agent d'affaires. 919 res Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher. ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

# Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington Succession de Placide F. Reynes. No 66,789-COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, te 6 MAI 1909.

DAR ED. CURTIS, encanteur-Bureau No DAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau Ne 846 rue Commune—En vegin de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, jage de la Caur Civile de District pour la paroisse d'Orlèana. Division D. daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci deavus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI. le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foucières, No 311 rue Baronne, autre les roes Union et Gravier— Trois certains lots de terre avec les bâtisses t améliorations qui n'y trouvent, et les éroits voies, privilèges, servitudes et dépandances qui y appartionnent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilst borné par l'avènue St-Charles, i-e rues Short, Hampsen, et Washington; legétit lots sont désignée par les numéros un, deux et trois dans l'ilet 28 B. ; lesdite lots sont contigua et menuent chacun freste piede de faço à l'avenue St Charies sur cent vingt piede de profondeur, entre lignos parallèles. Conditions — Pemptant; l'acquéroir assumant les taxes d'Etat et de villode 1902; aussi l'acte de vonte devent être passé par levant a nérem H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur. CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs

846 rue Commune. Sav-3 6 13 20 27-mai 4 6 AMMONUS JUDIOLAIRS

Le mardi, 20 mai 1902. No 1517 rue Lafayette, Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE. Dans l'affaire de A. H. Isaacson va les héri-

tiers de Pierre Setse.

No 66 871-Cour Civile de District, Division ( DAR CURTIS & GALLAGHER, Eccanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902 & midi, A la Bourse des Propriétés Foncières, No 312 rue Baroans, il sera le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No SII rue Baronne, il sera
vendu a l'enchère publique, en vertu d'un
jugement daté et signé le 2 avril 1902, par
l'Hou. John St. Paul, juge de la Cour Givile
de District, Division U, dans l'affaire cidessus initiulée et numérotéeUne certaise portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant, située
dans le premier district de certe ville de la
Neuvelle-Orléans, dans l'het borné par les
russe Lafayatie. Heward, Frernt et Poydras,
désigné cemme partie du let Ne ciuq aur un
devis fait et annexé à un acte massé pardevant
J. L. Laresche, netaire, daté le 6 juin 1872, la
quelle portion de terre mesurant dix sept
pieds cinq pouces et use ligne et demie de fapade sur la rue Lafayatte par cent aix pieds,
nuit pouces et quaire lignes de profendeur
sur le côté le plus près de la rue Howard.
Etant la même propriété qui fut acquise par
Pièrre Setz-parjacte pardevant J. l. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des
armanferts, 101 faile 80.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant
assumer les taxus de ville et u'Etat de 1902.

transferts, 101 faits 50.
Conditions—Comptant, l'acquérour devant
assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.
Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux fruis de l'acquéreur. Ranile Fourse, CURTIS & GALLAGHER, Ensanteurs, No 846 rus Communs. 16 sv-16 20 27—tagl 411 18 20

Peter Gallagher.

ANNOHOR JUDICIAIRE. VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la pareise d'Orléane, Division B. No 66,895. Dans l'affaire de Payne & Jonbert et ale The Wardner Moter Company Limited. DAR PETER GALLAGHER, escanteur— Bureen 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de Distr et pour la paroisse d'Oriéans, Division B, per l'Hon la paroisse d'Oriéans, Division B, par l'Hon Gee. E. Théard, juga, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARUI. 6 mai, à midi, à la Bourse des Prepriétés Foncières, \$11 rus Baronne— UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY. Dinkslapiel et Hart, avecats.

24 avril-24 29 mai 4 6 Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE. Portion de Terre de Choix. Subdivisée en Huit Beaux Lots, Bur la rue Onsega, entre les rues Galves e

Jahnson. Succession de Félicité Loubis, vouve de Pierre Guáno. PAR PAUL & GURLEY - AMERIT PAUL

Encanteur — Bursau No 727 rue Commune, :— JEUDI, .le 8 mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 31 Ma fiel. D Kieg. Juge de le Cour Civile de Patiet, nour le manisse d'Oriens, livi-sion B daté le 1er avril 1902, in re suctes, sion de Tilicité Louisé, veus de Pierre Gié no. (dossier 86,994) il sers venou à l'anchère publique: Huit lots du terre dans le troisième district 

Onsega 55 to the Patties onto, sur 79 11 aur ir ligne da fond. Le let No 2 mesurant 21 à la ruis iOnsega, 79 11" sur la ligne le segament du lot No 1, et 102 aur la ligne le segament du lot No 3, sur 37 8" sur la ligne du lot No 3, sur 37 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31 de face à la rue Onsega, 182 aur la ligne du let 2; 123 9" 1" sur la ligne du let 4, et 37 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31 de face à la rue Onsega, 123 9" 1" entre ligne parallèles et 31 sur la ligne du fond. Le let 5 mesurant 31 3" de face à la rue Onsega, 123" de face à la rue Galves, 123 5" 5" sur la ligne du côté droit; 123 6" 5" sur la ligne du fond. Le let 5 mesurant 31 3" de face à la rue Galves, 123 de la ligne du fond. Le let 3 sur la ligne du fond. Le let 3 sur la ligne du fond. 132' 6" 5" sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fead. Le lot 7 mesurant 31' 3" 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du feud. Le let 7 meaurant 31' 3" sur la rue Galves. 132' 6" 5" sur la ligne du let 6; 132' 6" 5" sur la ligne du let 6; 132' 6" 5" sur la ligne du let 8; et 31' 3" err la ligne du fond. Le let 8 meaurant 30' 0" 1" sur la rue Galves. 133' 6" 5" sur la ligne du let 7; 132' 6" 5" sur la rue Onnage, et 30' 0' 1" sur la ligne du fond.
Termes et conditions—Un sters ou plus comptint et la balance; eti y en a payable en un et deux ans garanti per lien et privilège du vendenra confessat let olimbes muelles de non-alienation, avec 5 500 d'interêt de la date de la varie l'inqu'in paiquent.
Actes de vente et les timbres dos Edu., aux frais des moquéreurs pardevant. Fred Delbet, frais des sloguéraurs pardevant Fred Delbei, notaire. Un dépôt de 10 0,0 requis su moment de l'adjudication. 6 sv-6 13 20 27—mai 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

Bruest A. Unbrere et ul versus Greecent Chair Company.

VENTES A L'ENCAN-

J. L. Onorato.

ANDONOS JUDICIAIRS. Bonnes propriétée de résidence du Treisiè-me District à l'encan. Mes 15·1-1509, 150 -1507, 1508-1611, 1513-1515, rus Nord Villeré, et Mo 1519 rus M. Villeré. Devant Villeré, et No 1519 ree n. Villeré. Devant être vesdu par procédure de partage. Cour Civile de Dustriet. pareisse d'Orièane - Division E.—No 68 292.—[Mile Alida Estelle Bessard et al vs. Ernest Bessard. L'N VERTU d'un jugement lu et rendu en E. Cour éuverte e 18 avrit 1902, et aigné en Cour ouverte le 24 avrit 1902, et aigné en Cour ouverte le 24 avrit 1902, par l'Honorable la Cour Civile de Dustriet pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire de M. le Alida Estelle Bessard et al va Ernest Besnard. Joséph L. Onorato, Eucante ir, vecdra à l'ennhère publique à la Burrey des Propriétés Foncières, No 311 rue Baionne, MaRDI, le 27 mai 1902, à mili, les propriétés foncières en après : priétés foncières et après : PREMIREE PROPRIÈTE.

PREMIERE PROPRIÈTE.

Un certain lot de terre, avec tou, es les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, onasistant en une résidence double conune par les Nos mugicipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville. dans l'îlet ti26, borné par les suce N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lut "A" sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouveils Orienne le 27 soût 1991, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Unarbonnet, netaire, le 24ms jour de décembre 1991, dans le procès ci-desane intitulé Lequel lot est composé des parties des lets bonnet. netaire, le 24m² jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus Intitulé
Lequel lot est composé des parties des lots eng maux 67 et 68 et mesurant d'aprè-le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante-quatre pieds six pouces de préfondeur et facade à la rue Columbus, estre lignes parallèles, et entre lequel dit let et le lot contigu B il existe une al ée commune ou passage inquelle exis-era sussi longuemps que les améliora-ions actuelles sur lesquels dit let de un lets ne serent pas ambevées eu détruites. Lorsqu'alles ascont enlevées eu détruites. Lorsqu'alles ascont enlevées eu détruites cette acrvitade cessera si le dit let A aura dès lors as complète, libre et sens contrainte façade de trente et un pieds six pouces s'i-desama mantionnée. Les dits lets originaux Nes 67 et 68 furent respectivement sequis par le défont Charles Louis Joseph Besnard, par sohat de Viotor Morano, par acte passé pardevant Onésiphore Brount aux transferta, Livre 59 folio 616 et de Jean Rodi par arte passé pardevant Onésiphore Brount, ancien noiaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 59, 5,1:o 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

DEUXIEME PROPRIETE.
Un certain lot de terra configu au lot pré-cédent, ensemble avec toutes les hatisses et ceaent, entembre avec course; sea antisses et améliorations qui s'y trouvant, consistant en me résidence double connue par les numéros mun'cipaux 1505 et 1507 rus N. Villeté situé dans le n'éme district et l'et, désigné comme le lot B arrie devies se-mentionné de C. uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesquant d'après ledit devie, trante trois pieds he it pouceast outre lignes de face trois piede h it possesset quatre lignes de face aladite rue N. Villeré, sur seixante quatre piede six peuces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit int et le lot conti-gu C. il suiste semblable allée commune ou passage. l'existence de laquelle dépend de mêmes canditions comme il est en caol ci-dessus stipulé pour l'aliée commune des lots A et B ci dessus mentionnés. TROISIEME PROPRIETE. Un certain lot de terre contigu au lot précé-dent, avec toutes les bé-isses et amélitations

qui a'y trouvest, consistant agaiement es une psidence double, connue par les Nes municipsux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dassi s'même district et tlet, désigné comme le lot U, sur le sus-mentienné devis romposé de parties desdite lots originaux 67 et 6% et mesurant, d'après ledit devis, trente et un piede dis rouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixants quatre piede elx pouces de profondeur entre lignes parallèles, estre leque dis lot et le lot contign D, il exist- une semblable ailée écommune ou passage, l'existance de lequelle dépend des mêmes confittems comme il est en oeci of desurs et ipuqui a'y trouvest, consistant agalement es uns tions comme il est en ceci di dessus stipu-le pour l'aliée commune des lots A et B ci-

là pour l'allée commune des lois a et B di-dessus mentionnés.

QUATRISME PROPRIETE.

Un certain let de terre cantigu au lot précé-dent avec trates les bâtisese et amélierations qui s'y brouvent, consistant en une résidence qui sy mouvent, consistant en une residence deuble, connue par les numéros inunicipaux 1513 et 1515, situé dens le même district et ilet, désigné comus le lot Deur le davis sus-mentionné composé de parties desdits lot-originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis trente pieds once pouces de face à la dite rue Villeré sur soizante quatre pieds sur pouces de profondeur entre lignes parsilèles, entre lequal let et contigu su lot C il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laque le dépund des mêmes con-ditions, comme il est atimal del dance soorlitions comme il est stipulé ci descus pour Saliée commune des lots A et B ci-dessus

menticané. Et un certain loi de terre d'une ferme irré-gulière contigu au précédent let avec teutes les bâtisees et amélioralions qui s'y treuvent, connu par le numére municipal 1519 situé dans le même district et list ééeigné comme le let E, sur le aux-mantionné devis de C. Un cus Lewis, voyer, composé de parties des lots ori-ginaux 79 et 80 et mesurant d'après le dit devis trente quatre piede et un pence de face à la rac N. Villeré sur une prefondeur de cent

à la rae M. Villeré eur une presondeur de cent vingt kuit plede sur la ligne de côté du lot D. exe-mentionné aurane première presondeur perpendiculaire de vingétreis piede cinq poucee et alore une autre profondeur sur une ligne oblique meeurant cent six piede un pouce sur l'autre ligne de cété vers la rue Laharpe et quaranté-hait piede espt pouces dans le fond; laquel e preprièté rut acquise par achat de Senta Maria et al. par le dis Chartes Leuis Joseph Resaard, par acte passé pardevant A. E. Bienveau, ancien netaire, le 28 janvier 1871, et enregistré dans le Bureau des transferts, livre \$8, follo 357.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la Conditions—Un tiers ou plus complantet la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit à l'option des sequéreurs, divisé en paisment égaux, les billets portant huit pour cont d'intérêt du jour de l'adjudiention, jusqu'au paiement et devant ètre garantis ensemble avec l'intérêt, cinq pour cent hancenires d'avecats et les frais, par le privilège du vendeur st hypothèque epécial sur la proprièté medue, les soquéreurs devant asenter les améliorations contre les feus innen'es rer les améliorations contre le fes, jusqu'au mentant de la portion de crédit du prix, et de transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir la clance de non allénation, et desistement d'estimation de non alienation, et desistement d'estimation, ot l'obligation de payer, comme aus dit, les dits cing pour cent honorsires d'avocats en cas de procès pour forcer le palement des billets, avec toutes les antres clauses usualles et conditions centenues dans les actes de veute, les acquéreurs de vant payer en plus et au desuis du prix de l'adjudication, en plus et au desuus du prix de l'adjudication, les taxes de 1902 et les timbres du revenu interiour s'il y en a de requia, et de dépeser avec l'encanteur dix pour ceat du prix au mement de l'adjudication et les actes de vente devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, netaire, aux frais des anguéreurs.

J. L. ONGRATO.

Prepriétés Foncières et Placements,
F. D. CHARBONNET, N. P.

600 res d'avvier.

606 rue Gravier.
Sambola et Ducros avocate, 214 rue Royala, 26 av—26 27 — mai 4 11 18 25 27

AMMONON JUDIOIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District-

Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à Pencoignure de la rue Marais. A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MAROL le 20 mai 1902, à midi. Surcession de John H. Wilberding. No 67,045 - Cour Civile de Dietrict peur le Parouse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable

Cenr Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, J.L. Onorato, Encanteur, est auterisé par la Cour, seus date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci menà l'encan a l'neure et au lieu esta en ceci men-tionné, la propriété cl'après décrite: Un certain let de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situe dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 164, borné par les rues Marsia, Villeré, Et Pierre et la Promena le Carondelet, lequel dit lot forme l'encosquare des rues Maisla et et l'ilette de reseaux 22 sides 2 neces St Pierre et mesure 32 sieds 2 pesces de face à la rue 8t Pierre par 31 pieds 11 pouces de profonden et façade sur la rue Marsis, et 32 pieds 9 ponces de profendeur sur l'ausre ligne de côté vers le rue Villeté, ayant la servisude en commun avec la propriété contigne dans le fond vers la Promenade Carundelet, des latrines et citerne dans le fond et audessus de la ligne divisant lesdites deux prepriétés : étant la même propriété soquise par le défuntJohn H. Wilherding par achat d'Engène Bracquet, paraise passe le 15 décembre 1892, enregis-tré dans le buroau des transferts, livre d'u

folio 562.

Aftions -- Comptant: l'acquirent de-Conditions — Compaint; l'acquisses de servir parte des imbres de ghetre, payef pour l'acte de vente pardevant Jos. Lastensehlasger. notaire, et déposer 10 pour les puix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO, Practicle Fontière et Plantibunts

Prepriétés Foncières et Placements 308 rue Baronna. 18 av. 18 90 97-mail 4 11 19 90 183

**VENTES A L'ENCAN** 

### Denis, Banziger & Tessier.

AMMONOR JUDICIATER 512 M. CLATBORNE, entre la Pro-Nuccession de Léon Barrère. Ne 67,256—Cour Ulvile de Distruct pour Paroises d'Orléans. DAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—
Resestoure — Bereen No 134 rue
Catondele: MARDI, le 13 mai 1902,

A mastere MABDI. le 13 mai 1902, a midi, à la Bourse les Propriétés Fe scières, 311 ru Baronne, entre les rues Gravier et Onion, il sera vendu à l'enchère publique, en verta d'un erdre daté le 11 avril 1902, de on verta u avera-'Hon. W. B. Sommerville, jugo de la anadite Cour, Division D, dans l'affaire di-dessus in-sisulés, la propriété di-après décrita. A savoir utsules, la propriété el-après éécrita, à saveir—
Treis germins lets de terre, en semble avec outes les hâtisese et améliorations qui s y trouvent dans le Deuxième District de cetre gille, dans l'ilet bernépar les rœs Claiborne, 8t Louis, Robertese et la Fromenade Caronde let, éérignés comme lets Nos 6, 7 et 9, sur un davis és P. N. Tourad, daté le 15 février 1850, et dépesé en l'étude de C. E. Brennen, comme plan No 48, et meurant chaon, 20 pieds 5 ponces de face a la rue Claiborne, sur 187 piede 10 ponces 4 lignes de profoudeur. Les améliorations sont désignés par le No 512 rue N. Claiborne.

Conétitoss—La meitié en plus compant, à l'opsèce des acquérenre, la balance s'il y en s.

Conditions—La meste en plus compitats, a proprion des sequérenre, la balance s'il y en a, les un empour billet pertant 8 0/0 par an d'intérêt, tontes les cienses unualles de sécurité et les sequérenre assumant lés taxes d'Etatet file y En éla et artiflé, en 1902 audessus et en plus lé pair de l'adjudication.

Actes de ves té parlévant A. J. Cahill, notes en visit des sens et en plus le parte de l'adjudication. taire aux frais des acquéreurs. 12 avril - 12 18 30 27 - mai 4 11 45

ADNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE COMMPRESALE BIEN BITUÉS. grande magazina en briques à trois étages. Nos 433, 435, et 437 rue S. Peters, a l'enceignure de l'al-ée Natchez. magadha bien construits en briques trois étagre 439 st 461 rue 8 Peters, entre la rue Poydras et l'ailée Matches.

- Azest-Ine Résidence Typique du Sud 3451 rue Chestnut, avec de grands terrains em-bellis, comprenant l'ilet entier des ruce Chestnut, Coulee, Delachaise et Aline, A DES CONDITIONS LIBERALES. Succession de Christopher H. Miller.

DAR DENIS DANZIGER & TESSIER DAR DEMIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encantert—Bureau, 134 rue Carcadelet—JEUDI, is 22 mat. 1402. A buidi, a in Bourse den Propriétés Foncières. 311 rue Baronae, entre flee rues Gravier et Union, it sera vendu à l'enchére publique, en vértu d'un ordre de i Honerable T. C. W. Edita, juge de la sus-dite Ceur, Divisien A desé le 18 avril 1902, dans l'affaire di-dessus infituies, la propriété si-aprés décrite, à savoir—

1º Deux certains lots de terre, ensemble arec toutes les bâtisses et améliorations qui a y trouvent situés dans le premier district le propue de la course de la consense de la con arec toutes is takesse et ameiorations qui ny trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les ruer S Peters (autrefols New Levre). Tchoupt-toriles, Poydras et l'Altée Natches, désignés par les Nos 6 et 7 de l'ilet No 64, d'après un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député-royer, daté le 7 novambre 1865, et lesquels dire dans lots de texts mesurant semments voyer, daté le 7 novembre 1865, et lesquels dits deux lois de texts meaurant en meaura meura américaine comme suit, à savoir: Le let Mo 6 meaurant 26 pieds 4 peuces é lignes de face à la rue 5. Petera, 194 pieda 6 lignes de prefondeur sur un câté, 111 pieds 2 pouces sur l'autre câté et 26 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond et le loi No 7 meaurant 29 pieds 9 pouces é lignes de face à la rue Bed Peters, 109 pieds 1 peuces 3 lignes de profondeur et façade à l'Aliée Natch s de laquelle 11 ferme l'enceignure, 116 pieds 9 pouces de prefondeur sur l'autre ligne

2º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiases et amélierations qui s' prouvent, aitué dans le premier district de cette ville, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet berné par les russ South Peters. [antrefeis Naw Levres]. Tehenpitoulas. Poydras et l'Aliés Résches, désigné par la lettre R. sur un devis dressé par l. H. Pillé, d'puté veyer de ville, le 15 janvier 1880. lequel dit lot meutrant en mesure américains, d'après ledit devis 26 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rus South Peters aur une p ofendeur de 121, pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rus Poydras et sur l'avenue de la Leuisiane en nui edit moresen ou portion de terre composé, des lets originaux Nes 9 et 1 dit lot A, est désignée sur in devis de auté le 16 février 1823 et est annex près de l'aliés Matchas il moscurs 111 pieds 6 rne Poydras et sur l'autre ligne de côté la blus près de l'aliée Natches il mesums 111 pieds 6 pouces 4 lignes de la ras South Peters, de la sur une ligne courant vers la rue Poydras 3 piede 1 peece, de là une deuxième prefudeur de 2 piete 2 peeces 7 lignes, de là 24 piede 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fend. Les améliorations sout désignées par les Nos 639 et 441 vue 8-Peters, entre l'aliée Natchés et la rue Poydras, et comprenant une bàtices en biques à trois étages. 3º Un certain l'et de terre ensemble evec les bâusses et amélierations qui sy trouvent

les bátisses et sinélierations qui s y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désidana le Sixième Diviriot de cette ville, dési-gaé par le No 33, sar un pian du Fanbourg Delachaise, nanaxé à un note de partage de Mime Delachaise, passé en l'étude de Théudore Guyol, aneisemement un notaire en cette ville le 20me jour d'avril 1855, lequel ilet d'agrés ledit plam contenant 6 lette de terre na-mércèse de 1 à 6 inclusivement et est berné par les ruse Delaciales, Aline, Celisée [autrefois Plaquemine] et Chestrut, laquelle dite propriété mesurant 109 piede 9 pouses 4 lignes de faceà la rus Chestrut, 24 piede 9 penoes 1 lignes de faceà la rus Dela-chaise, 84 piete 6 pouces 6 lignes de faceà la rus Colléée et 245 piede de face à la rus Aline, les améliorations comprenant la bien construite résidence en bois à deux étages 3451 vus Chestrut, retirée de la banquatte, une forte barrière en fer sur le devant et une forte barrière en fer sur le devant el

une forte barrière en fer sur le devant et contenant au res-de-shausée vestibale, corridor, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuinne. office, buandarie vastes galeries sur la façade et dans le fond; le Ler étage a vestibale, 7 grandé appariements à coucher, guleries sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc., dans la sour, éturie, romise, dépendance, contenant 2 chambres, etc. La maison a da ioits mantagner de cheminées en martire. de joils mantesax de cheminées en marbre dans les principales chambres, gas, semettes d'appers, etc., partont. Joll jardin és fieurs et garon, promendes Schillinger, etc. Une typique demeurs du Sud dans un accellent oistnage. Conditions—Un tiers comptant, In balance

en truis palements ágaux papable en 1.2 et 3 ans, représentés par des billets des acquereurs portant 6 pour cent par an d'utérêt, garantis par hypothèque et lieu de vendeur, soutes les lamesa nausiles et contumières de sécurité, al ha acquéreurs payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant au moment de l'adjunescion. Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des a quéreur». Buck, Walshe & Buck avosats. 20 avril—20 27—mai 4 11 18 22

#### AVIS DE SUCCESSIONS-

Succession de Salli Straues. Guccosiem de Saili Stramen.

COUR CIVILE DE DISTRIUT pour la peroince d'Orléans, No 67,541.— Division B
— Attendu que Mue Bertha Gobhart, veuve
de Saili Strauss, a présenté une pétition à la couz à l'esfet d'obtenir des
lettres d'administration dans la succession de feu kaili Strauss, décédé intestat, avis est par le présent donné à
lous osux que cels peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, los
misons pour lesquelles il ne sars! pas fait
drait à ladite pétitien. Par ordre de la Coux—
THOMAS CONMELL, Grafier. Andrew
H. Wilson, avecs! H. Wilson, avecat.
22 avril—23 27—mai 2

Succession de Abraham Luria. OUR OIVILE DE DIBIRRIGE POUR LA pareisse d'Orléans—Ne 65,715—Division A.—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'aveir à déduire, dans les dix jeurs qui suivrent la présente notification les raisons (s'ils eu aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux ou nouvant les les raisons (s'ils eu aux ou aux tion les raisons (e'ils eu ant ou peuvent en raisons (e'ils eu ant ou peuvent en avoir) pour lesurelles le compte présenté par Mus Mary Josephige Luria, tutrice naturelle administrant cette succession, na serait pes approuvé et les nodes d'atribués conformément audit compte. Par mire de le Cont. THOMAS CONMELL, Gresser Branch K. Miller, avenut. 23 a. 282 97 mir 2 23 av -88 27 - mai 9

Succession de Thomas Henry. COURCIVILE DE DISTRICT FOUR LA pareisse d'Orléane — No 60,800 — Division C — L'is set par le présent donné aux oréansiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvront la présente notification les raisons d'illes contemperatures avoir la présente notification les raisons d'illes contemperatures avoir la présente notification les raisons de la contemperature avoir la présente notification les raisons de la contemperature de sulvront le présente nettfloation les raisons (a'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquérent, avec huit pour cent d'intèr quelles le compte final présenté pau E. M. Endawn, administrateur de cette auccession, ne servit pas approuvé et homologué-et les imbres du E. I., faire 1 compte de la Cent. THOMAS CONNELL. Par ordre de la Cent. THOMAS CONNELL. Crefter. Zengel, Thomas & Suthon, avocate. 22 av. 22 26 mai 1 1 3 avril 13 20 27 mai 4 11 15

A Committee of the Comm

VENTES A L'ENCA

## Jacob A. Reina

AWWOMOD JUDIOIAIRE. Succession de John Welsh e No 60,615-Oser Civile de Distri DAR JACOB A. REINAUH — DAR JACOB A. RRIMACH—

E. Bureau No 5836 Allée Como
JEUDI, ler mai 1902, a midi à la Bu
Propriètée Foacières No 311 rue l
entre les rues Gravier at Union, il aer
à l'enchère publique, aq vertu d'an
i Hon. Fred D. King juge de la stadi
Division B. daté et signé le 21 mars
propriété ci-sprés décrite, a saveir— Un certain let de terre situé dans On certain let us lette situe cane ; de Miliceburg dans este pareise, are les bâtisees et amélierations qui s'y ti élant le puméro cieq de l'ilet cent tres sur un plan dressé par L. Fringrer, v néral, le 16me jour de mai 1881, legue péral, le 10me jour de mai 1581, laque est amexée à un acte passé pardevant. notairs le l'âme leur de mai 1846, mesurant, en meaure française soinal de face à le rue des Champs E vaées, profendent descrit vings pieds et faç cent au mement de l'adjudication: l'adevant payer les taxes d'Eigt et de 1902, en plus et au desaus du prix de ration; l'acte de vante pardevant B. Maigney, notaire, sux frais de l'acqués 80 mars—30— av 6 13 20 27 è date

### E. A. Carrère

. ANNONOE JUDICIAIRE Succession de Mase Amélie Develle, (2 kine), famme définite de Emecéjio. No 67,847—Cour Civile de District Pareisse d'Orléans.

Pareises d'Orienn.

E'N VERTU d'un décest en exdre de Le Civile de District, peur la Pareis léans, à moi s'respé dans l'affaire el des tiquiée, daté le 18 meieur d'avril-1962, cèdoral de vendre à l'enchère publique Beurse des Propriètés Fencères de valle-Orienne, fie 8-6 rue Perdide, Plour de mai 1902, à midi. la! proprièté sous déscrite, à savoir:

18 Une porties de terre avec les au tionéqui s'y tenvent parsent la sem picipal 2604 rue Quartier, dans l'inpar ladite rue et les rues Hôpital, Be at Brand, mesurant 6-7 pieds de fros at Bread meeurent 62 pleds de froe Quartier, sar 156 11" 2" de prejent la ligne de côté la plus prés de la fin nois et 157 wieds I nouce de Breite ia ligne de côté la plus prés de la la mais et 157 pieda, i pouce de profide l'autre côté le plus près de la rue Bros 2º Un los d'articles et de menhies No 67,059—Cour Civile de District pour la funt content au les lieux le 2604 m Paroisse d'Orléans

l'encanteur.
E. A. CARHERE, sucante 20 avril-20 27-mai 4 11 18 21

#### Stroudback & St AMMONUR FUDICIALRE

Une Excellente Résiden A denz étages. No 1240 avenue de siene, cein Chestaut cession de Ises R. Luce, femme d J. Hornet.

Ne 65,616 Cear Civile de District par
roisse d'Olfante...Divisies A.

DAB STROUDBACK & STRN-L

L. Stern. Encenteur JAB STROUDRACK & STRN-I

L. Stern, Encanteur, JEUDI,

mai 1902. à mili. à la Bourse de

priete Pouchères, No 311 rue Baronne,

ch a de laquelle it forme l'encoignure, 116

piede 9 pouces de prefondeur sur l'autre ligne
de de dé et 22 piede 6 peuces 4 lignes mu la

ligne du fond, les améliorations sont désigrées par le Nos 433 435 et 437 rue Bud

Pelois, a l'encoignure de l'aliée Natabas et
comprenant un grand magazin en briques à

trois étages.

2º Un cortain lot de terre ensemble avees bâtisses et améliorations ent

acte passé pardevant M. T. Ducros, netaire en cette ville, en mars 18#5. Les amélierations comprenant use est to résidence en ben à deux étages cenve ardètes retirés de la banquette, ave barrière en for eur le devant, contenant, sur la façade et dans le fend, Scha vestibule en haut et en bas, bais, office, j

gas, citerus. etc, dans la cour, la maless bon état. Conditions—Comptant. et l'acquéreus mant les faxes dues et oxigibles en if plus es su-desgus du prix de l'aligati Acte de vente pardevant J. Zach Apnotaire incluant tens les timbres de re aux frais de l'acquéteur. Wm Mc L. Psysseux, avecat 30 mars -30-av 6 13 20 27-mai I

J. Paul Hecker

#### ANNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE Du Premier Distri

Deax Cettages Simples Nos 2020 at 2022, rue Pov Entre les rues Prieur et Rem VENTE EN PARTAGI Dans l'affaire de George Martin et John Martin, un absent. No 66.540 - Cour Civile de Dietrigi

DARJ. PAUL HRUEER, Buca DARJ. PAUL MBUKER, Recenter.

E. meet No 731 rus Commune—Le i

E mai 1902, à miei, à la Bource des Pre
Foncières de la Nouvelle-Orièans, No 3

Baranne, en verts d'un jugement randi
; mars 1902, et signé le 26 mars 18

l'Han...John St-Paul,juge de la Bévé
dans l'affaire el dessus intitulée, il sere
à l'anchère publique la proprieté é-ag
crite, à seveir—
Un certain let de terre avec toutsu'in
ses et amélierations qui s'y trouvant

Un certain let de terre avec touter de see et amélierations qui s'y trouvent dans le gramier distruct de cette ville par les rues Peydras, Lafayett. Py Roman, désigné comme lot 18. de l'ilse et mesurant monte pieds deux pouces lignei de face à le rue Poydras, vin pieds dix pouces et ane ligne de largia ligne du fead le divisant du let Re i let; par une prefendeur de cent denne ouse pouces et cinq lignes sur la ligne sant du lot 14, et cent quaterne piep peuces sur la ligne le divisant duries dudit flat.

Conditions—Comptant; l'acquareur assumer les taxes de 1902 et les tiel revenn intérieur; devant faire un dépètent de vingt pour cent su messant tent de vingt pour cont au

tant de vingt pour cone au moment vente.

Acte de veute pardevant E. L. Weil,: Hennen Building, aux frais de l'agg Joe. Lautenschlagger, avocat pour l'al gnante. G. V. Scalat avocat pour l'al 6 avril - 6 12 20 27 — mai 4 7 8 AMMONON SUDIOLATER. Succession de Eli Johnso Ne 66,713-Cenr Civile de Distrott, 1

d'Orléans, Division D.

TOAR J. PAUL HECKER, Mage Bureau No 781 hre Commune -; le 15 mai 1902, à midi, à la Bou Encantairs de la Fouvelle-Orléana. He Baronne, en varis de deux ordres, mu 10 février 1902, et un signé 11 avril 1: l'Hen. W. B. Sommerville, juge de la l D, dans l'affaire el-desves intituités, vendu à l'enchère publique la pres près décrite, à navoir— Un certain let de terre avoc les amélie on certain se no serra svooi se monin qui s'y meuveni, dana le Sixième Dia cette ville, dénigné par le No 14, dana 27, borné par les rues Chestaut (mai Audulon). Broadway, Ebnabeth et Fou mearant trente pleds de face à la ru nand sur ceut vingt pleds de profouddi

Les améliorations contenant un aimple de trois chambres, etc., sur ru vois. Conditions-- Un tiers on plus com balance en un et deux ans, à l'option quéreur, avec huit pour cent d'intéré date de la vente, assumer toutes les 1902 et les timbres du B. L. faire u comptant de vingt pour cent au mem Acte de vente pardevant W. R. Ker,